



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2020
(OR. en)

11008/20
PV CONS 22

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires générales)
22 septembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Approbation des points "A"	3
	Liste des activités non législatives	

Délibérations législatives

3.	Cadre financier pluriannuel	3
----	-----------------------------------	---

Activités non législatives

4.	Préparation du Conseil européen extraordinaire des 24 et 25 septembre 2020: conclusions.....	3
5.	Relations entre l'UE et le Royaume-Uni	3
6.	Programmation législative.....	3
	a) Lettre d'intention	
	b) Programmation pluriannuelle	
7.	Covid-19 - coordination de l'UE.....	4
8.	État de droit en Pologne / Article 7, paragraphe 1, du TUE (proposition motivée)	4
9.	Valeurs de l'Union en Hongrie / Article 7, paragraphe 1, du TUE (proposition motivée).....	4
10.	Divers.....	4

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 10809/1/20 REV 1.

2. Approbation des points "A" 10811/20 Liste des activités non législatives

Le Conseil a adopté les points "A" dont la liste figure dans le document 10811/20, y compris les documents COR et REV présentés pour adoption.

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Cadre financier pluriannuel [S][C] *État d'avancement*

Le Conseil a pris note de l'état d'avancement des travaux, en particulier en ce qui concerne les discussions informelles en cours avec le Parlement européen.

Activités non législatives

4. Préparation du Conseil européen extraordinaire 10508/20 des 24 et 25 septembre 2020: conclusions *Échange de vues*

5. Négociations entre l'UE et le Royaume-Uni *État d'avancement*

6. Programmation législative [3] a) Lettre d'intention 10651/20 b) Programmation pluriannuelle 10648/20 *Informations communiquées par la présidence et par la Commission*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence et la Commission.

7. Covid-19 - coordination de l'UE
Échange de vues
8. État de droit en Pologne / Article 7, paragraphe 1, du TUE
(proposition motivée)
État d'avancement
9. Valeurs de l'Union en Hongrie / Article 7, paragraphe 1, du TUE
(proposition motivée)
État d'avancement
10. Divers

-
- S Procédure législative spéciale
 - P Débat public (article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil)
 - C Sur la base d'une proposition de la Commission
-